Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2026 : Centres étrangers (groupe 1), juin 2026

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Exercice 1 – La France en Indopacifique

Question 1. Le passage à recopier est : « La vaste région indopacifique, qui s'étend des côtes orientales de l'Afrique à l'Océanie et couvre l'océan Indien et l'océan Pacifique ». Il faut recopier exactement, avec les guillemets.

Question 2. Deux éléments du texte justifient l'idée que la France est « sans conteste une puissance de l'Indopacifique » : elle possède des territoires d'outre-mer dans les deux océans, où vivent environ 1,5 million de citoyens français ; près de 90 % de sa zone économique exclusive (ZEE), la deuxième du monde après celle des États-Unis, s'y trouve. On accepte aussi : les liens économiques vitaux avec la région, ou la stratégie adoptée dès 2019.

Question 3. Les territoires ultramarins sont dispersés dans tous les océans (Atlantique, Pacifique, Indien) et dans les deux hémisphères, loin de la France hexagonale. Grâce à eux, la France est présente sur tous les continents et sur toutes les grandes routes maritimes ; ils lui donnent une immense zone économique exclusive et des points d'appui pour sa diplomatie et pour son armée dans le monde entier.

Question 4. Deux territoires parmi : La Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Wallis-et-Futuna, les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF). Il en faut deux, et le nom suffit.

Question 5. Modèle de réponse : la puissance française et européenne en Indopacifique prend plusieurs formes. Elle est d'abord géographique et économique : la France y détient 90 % de sa ZEE et des territoires peuplés, et l'Union européenne, qui a seule la compétence pour signer des accords commerciaux, négocie des accords de libre-échange avec les pays de la région (Japon, Singapour, Vietnam). Elle est diplomatique : la France a adopté une stratégie indopacifique dès 2019 et cherche à défendre le multilatéralisme et ses valeurs, avec l'appui de l'Europe. Elle est aussi militaire, grâce aux forces de souveraineté installées à La Réunion, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie, qui protègent les territoires et surveillent les routes maritimes. Elle est enfin culturelle et scientifique (Alliances françaises, bases scientifiques des TAAF), ce qui renforce son rayonnement dans une région où la Chine et les États-Unis sont rivaux.

Exercice 2 – Le monde depuis 1945 : la guerre froide

1 – Développement construit

Ce que le correcteur attend : un plan en trois parties (idéologique, culturel, militaire) avec des exemples datés, la notion de monde bipolaire et une conclusion sur la fin de la guerre froide.

Texte modèle.

Après 1945, les deux vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis et l'URSS, deviennent des superpuissances rivales. Leur affrontement, appelé guerre froide, ne dégénère jamais en guerre directe, mais il s'exerce dans tous les domaines. Comment cette rivalité pour la puissance est-elle à la fois idéologique, culturelle et militaire ?

Il s'agit d'abord d'un affrontement idéologique. Les États-Unis défendent le capitalisme, la démocratie libérale et l'économie de marché ; l'URSS, le communisme, le parti unique et l'économie planifiée. En 1947, le président Truman annonce qu'il soutiendra les peuples « libres » menacés par le communisme (doctrine Truman) et lance le plan Marshall pour aider l'Europe occidentale ; l'URSS répond par la doctrine Jdanov, qui divise le monde en deux camps. Le monde devient bipolaire. Chaque camp cherche à gagner des alliés et mène une propagande intense, comme le maccarthysme aux États-Unis (chasse aux communistes) ou la censure en URSS.

Cet affrontement est aussi culturel. Les États-Unis exportent leur mode de vie (« american way of life ») par le cinéma, la musique et la société de consommation ; l'URSS promeut son modèle social, le réalisme socialiste, le sport et la science. La course à l'espace devient un enjeu de prestige : l'URSS lance Spoutnik en 1957 et envoie Gagarine dans l'espace en 1961, mais les Américains marchent sur la Lune en 1969 avec Apollo 11. Les sportifs sont des symboles : les Jeux olympiques sont boycottés en 1980 (Moscou) et en 1984 (Los Angeles).

Enfin, l'affrontement est militaire, sans guerre directe. Chaque camp forme une alliance : l'OTAN en 1949 pour les Occidentaux, le pacte de Varsovie en 1955 pour le bloc soviétique. Une course aux armements s'engage, surtout nucléaire, après la première bombe soviétique en 1949 : c'est l'équilibre de la terreur. Les crises se succèdent : blocus de Berlin (1948-1949), construction du mur de Berlin (1961), crise de Cuba en octobre 1962, qui amène le monde au bord de la guerre nucléaire. Les deux superpuissances s'affrontent par pays interposés, en Corée (1950-1953) ou au Vietnam. Après une période de détente et l'installation du « téléphone rouge » (1963), la tension reprend avec l'invasion soviétique de l'Afghanistan en 1979.

La guerre froide prend fin avec la chute du mur de Berlin en 1989 et la disparition de l'URSS en 1991 : le modèle capitaliste l'emporte.

2 – Repères historiques (annexe)

Question 1. À gauche, sur l'affiche « Jeune Européen, la Communauté européenne » : le traité de Rome (1957), qui crée la Communauté économique européenne (CEE). À droite, sur la photographie d'un pan de mur démoli : la chute du mur de Berlin (9 novembre 1989).

Question 2. « Création de l'ONU » : 1945 (la Charte est signée à San Francisco en juin 1945). « Indépendance de l'Algérie » : 1962 (5 juillet). On trace une flèche du cadre vers la graduation de la bonne année.

Question 3. Guerre froide : une bande colorée ou une double flèche de 1947 à 1991, placée sur la frise, avec la légende « guerre froide ».

Exercice 3 – S'engager pour la France, un État démocratique

Question 1. Robert Badinter (1928-2024) est un avocat, ministre de la Justice et garde des Sceaux sous la présidence de François Mitterrand. Il entre au Panthéon parce qu'il a obtenu

l'abolition de la peine de mort en France, par la loi du 9 octobre 1981.

Question 2. La République rend hommage à Badinter de plusieurs façons visibles sur la photographie : une cérémonie solennelle se déroule au Panthéon, monument qui porte l'inscription « Aux grands hommes la patrie reconnaissante » ; son portrait géant orne la façade ; deux grandes bannières rappellent son combat (« La peine de mort est abolie », « La justice française ne sera plus une justice qui tue ») ; la cérémonie est présidée par le chef de l'État devant une assemblée officielle.

Question 3. Deux conditions : incarner les idéaux ou valeurs de la République ; que la personnalité (de son vivant) ou ses descendants approuve l'entrée au Panthéon. La décision revient au président de la République.

Question 4. L'engagement des citoyens prend plusieurs formes : politique (voter, être élu), associatif (bénévolat), juridique et militant comme celui de Badinter, qui a défendu des causes par la justice, par la parole et par la loi, ou encore l'engagement dans l'armée ou la solidarité de proximité.

Question 5. Modèle de discours : chers camarades, s'engager, c'est donner de son temps pour les autres et pour les valeurs de la République. Individuellement, je peux devenir délégué de classe pour porter la parole de mes camarades, ou aider un élève en difficulté. Collectivement, nous pouvons participer à une association : une collecte de vivres pour les Restos du cœur, le nettoyage du quartier ou une action contre le harcèlement. À mon âge, on peut aussi s'engager par la solidarité avec les personnes âgées ou par l'information sur les droits. Chaque engagement, même petit, fait vivre la fraternité et la solidarité et montre que la démocratie repose sur des citoyens actifs. Alors, à nous de nous engager.

Conseils pour le jour J

- Pour la question de localisation, recopiez le passage demandé exactement, entre guillemets, sans le modifier.
- Pour la guerre froide, structurez le développement en trois paragraphes qui suivent la consigne (idéologique, culturel, militaire) et donnez au moins deux dates par paragraphe.
- Sur la frise, utilisez deux figurés différents (flèche pour une date, bande pour une période) et vérifiez les dates : 1945, 1957, 1962, 1989.
- Pour la photographie, citez toujours un détail précis de l'image (bannière, portrait, inscription) avant d'expliquer.
- Pour le discours d'EMC, donnez des exemples concrets et variés, individuels et collectifs, et terminez par une phrase qui appelle à s'engager.